



DONS de DOCUMENTS et d'ARCHIVES

**RASSEMBLER NOS SOUVENIRS
SAUVEGARDER NOTRE MÉMOIRE**

Le CDHA :
Association de loi
1901, créée en
1974, reconnue
d'utilité publique
en 1985.

**Le plus important
centre de
documentation
et d'archives
privé sur l'histoire
de l'Algérie et
de l'Afrique du
Nord (période
de souveraineté
française).**

Adresse du CDHA :
Maison Maréchal Juin
29, avenue de
Tübingen
13090 Aix-en-Provence

Adresse postale :
BP 30502
13091 Aix-en-Provence
Cedex 02

TÉLÉPHONE :
04.42.52.32.89

E-MAIL:
contact@cdha.fr

Heures d'ouverture :
De 9h30 à 12h30
De 14h30 à 17h30
Du lundi au vendredi

Accueil téléphonique :
uniquement de
14h30 à 17h30

55 ans après l'exode de 1962, les Français d'Algérie et d'Afrique du Nord doivent constater que le devoir de mémoire s'impose à eux plus que jamais.

Leur histoire est trop souvent déformée pour des raisons doctrinaires, et donc bien éloignée de la réalité telle qu'ils l'ont vécue.

Par ailleurs, viendra le jour où leur descendance voudra mieux connaître l'histoire de leur famille, leurs aventures, leurs joies et souffrances...

Conscient de cet impératif, nous devons **AGIR**.

L'histoire n'est pas seulement constituée par l'évocation des événements que rapportent les manuels. Elle est aussi alimentée par le récit des millions de parcours personnels.

Ce sont ces vies que nous devons capter, afin d'offrir aux chercheurs, historiens ou simples particuliers, aux générations futures, nos descendants, le récit le plus complet, le plus objectif possible.



**Faire œuvre de mémoire,
c'est la mission prioritaire du
CDHA**

Depuis quarante-trois ans, notre Centre de Documentation collecte, enregistre tout document, objet, archive qui porte la trace de ce qu'a été la présence française dans ces territoires.

Il appelle ses **adhérents**, amis, mais également associations et amicales, à lui confier leurs archives pour les mettre à l'abri de la dispersion ou de la destruction.

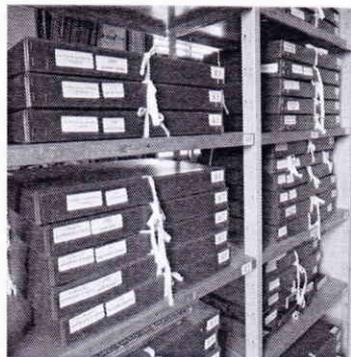


Confiez vos documents, vos archives au CDHA !

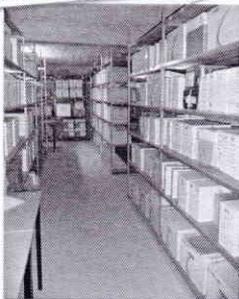
MODALITÉS PRATIQUES :

Prenez contact avec le CDHA
au 04 42 52 32 89 ou par mail à
contact@cdha.fr.

Les **conditions de remise des dons** seront envisagées : par voie postale, directement à Aix, dans nos délégations, par messagerie... Faites part de vos interrogations à Alain Gibergues, responsable du département « dons archives, documents ».



La Provence
La plus grande boîte à souvenirs
d'Algérie se trouve à Aix



Lieux de dépôt : Aix-en-Provence, Paris, Nice, Marseille, Montpellier, Toulon, Toulouse et Nantes.

Signature d'une **convention** : elle précise les conditions de communication des documents et d'utilisation des archives, éventuellement de restriction d'accès.

Le donateur dispose d'un **droit d'accès libre** et permanent au fonds.

QUE DOIT-ON SAUVEGARDER ?

- Tous supports écrits : correspondances, papiers administratifs, documents scolaires, militaires, comptables, notes personnelles, ...
- Tous supports oraux : témoignages...
- L'iconographie : photos, dessins...
- L'audiovisuel : bande sonore, film amateur...
- Les objets d'époque...

IMPORTANT !

Futurs donateurs,
ne faites pas
de tri dans les
documents que
vous souhaitez
nous confier.
Remettez les
nous sans vous
interroger sur leur
intérêt.
C'est la mission
de nos archivistes.

CDHA

CONVENTION DE DON

Entre

Ci après dénommé(e) le donateur

Et l'association **Centre de Documentation Historique sur l'Algérie** - C.D.H.A - association loi 1901, reconnue d'utilité publique au 29 avenue de l'Algerien, 13090 Aix en Provence.

Est passée la convention suivante :

Article 1 - Donation

Le donateur déclare faire don ce jour au CDHA un ensemble de documents qui feront l'objet d'un inventaire précis à annexer à la présente convention. Ce don est réciproquement consenti et accorde par les parties, aux conditions ci-dessous énoncées.

Article 2 - Droits d'auteur

Parce qu'elles racontent des aventures extraordinaires de migration, d'implantation, de parcours professionnel, de victoire sur la maladie ou la guerre, nos histoires familiales méritent qu'on les conserve, qu'on en témoigne !